



©AFond ARAC

AX LES THERMES / 09

COMPLEXE HÔTELIER MERCURE

Requalification du Château
Villemur

Compromis de vente : **novembre 2019**

Début des travaux : **mai 2022**

Ouverture de l'Hôtel : **juin 2025**

Maîtrise d'ouvrage : **ARAC**

Maîtrise d'oeuvre : **Atelier**

d'architecture Deldebat & Rivel

Exploitation : **Groupe Cité Hôtels
(exploitant)**

Partenaires : **SAS Patrimoine
Occitanie**

**Caisse des Dépôts
SAS SHIP**



ENJEUX

Inscrit dans un projet de développement du territoire et de redynamisation de l'offre touristique, le projet de transformation du Château Villemur en un complexe hôtelier d'exception répond à de nombreux enjeux territoriaux.

MONTAGE ET PARTENARIATS

I Vente du terrain et du château par la ville à la SEM ARAC dans le cadre d'un appel à projet.

I VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement) entre
- la SASU Château Villemur (SEM ARAC, Promoteur)
- et la SAS AXVILL (détenue par la SAS Patrimoine Occitanie / la Caisse des Dépôts et la SAS SHIP).

I Bail en l'état futur d'achèvement entre la SAS AXVILL avec l'exploitant Cité Hôtel.

PROJET

I Installation dans la bâtisse du Château Villemur d'un restaurant semi-gastronomique d'une capacité de 60 couverts en salle et 60 en terrasse, de salles de séminaire, d'un bar et de 2 appartements de 2 chambres.

I Construction d'un Hôtel Mercure 4* de 3 500 m², comprenant 51 chambres et une salle de petit déjeuner.

À NOTER

I Le projet est situé au cœur d'un immense parc arboré, l'insertion paysagère est au cœur de la construction. Implanté sur un terrain à forte déclivité, la construction de l'hôtel aura un minimum d'impact visuel.

I L'hôtel du Château Villemur créera 25 à 30 emplois.